

Faubourg Saint-Michel

Étude de circulation

Service du transport et de la
mobilité intelligente

8 juin 2018



1

Méthodologie

MÉTHODOLOGIE

Démarche de l'étude

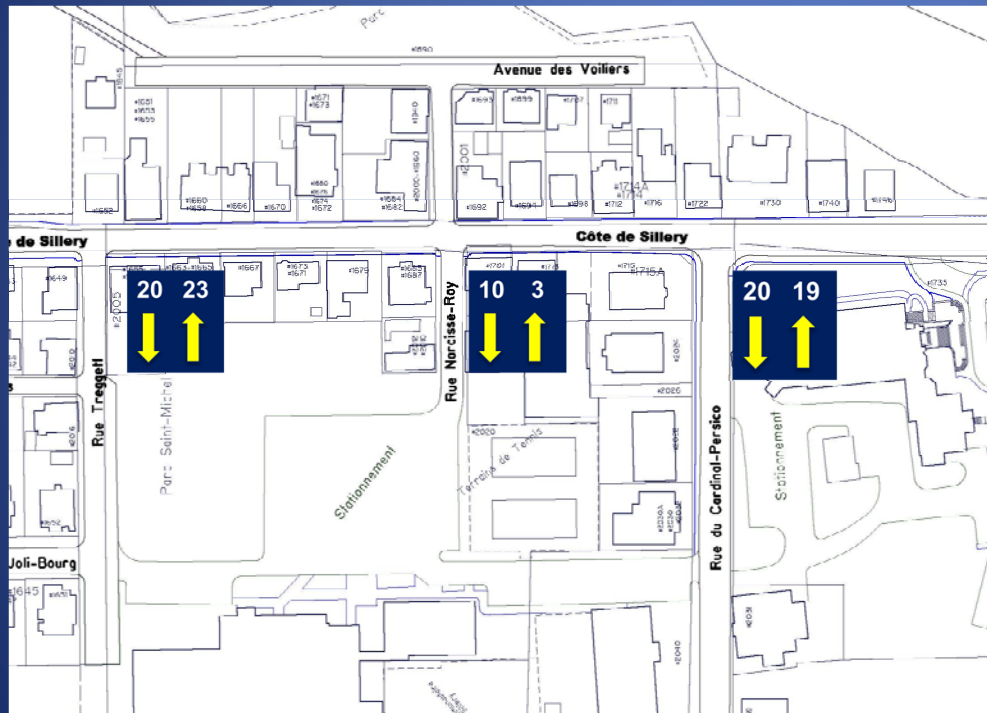
- Description et modélisation de la situation actuelle
- Calcul du nombre de déplacements motorisés en fonction des caractéristiques du projet
- Affectation des déplacements motorisés générés par le projet en fonction de la configuration du réseau routier et du projet
- Évaluation de la performance et des impacts

2

Situation actuelle

DÉBITS DE CIRCULATION ACTUELS

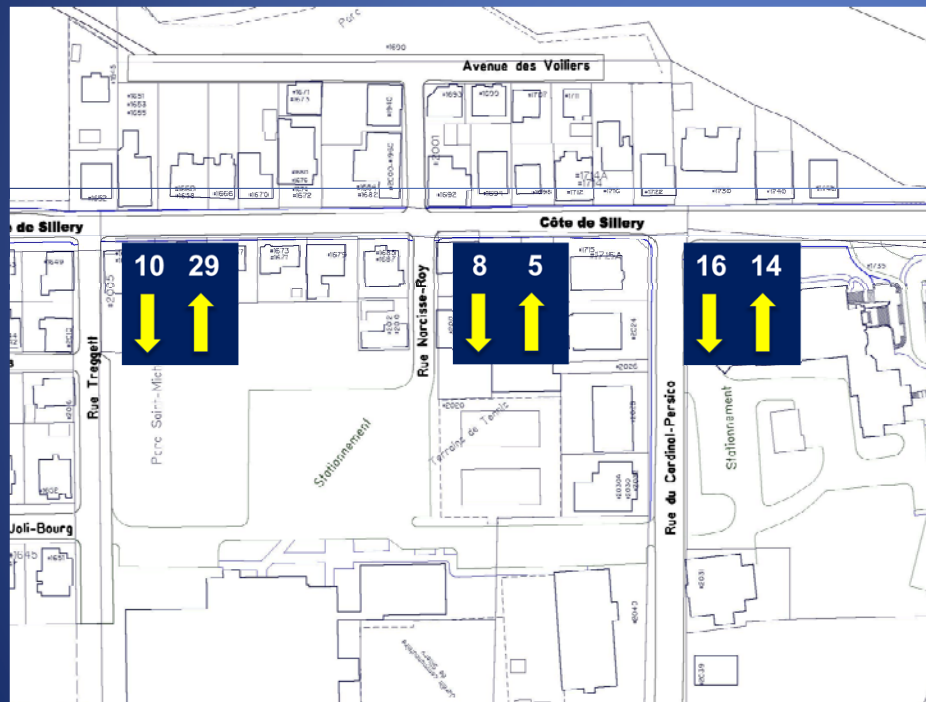
HEURE DE POINTE DU MATIN (7 H 30 À 8 H 30)



95 véhicules entrent et sortent actuellement du quartier

DÉBITS DE CIRCULATION ACTUELS

HEURE DE POINTE DE L'APRÈS-MIDI (16 H À 17 H)



83 véhicules entrent et sortent actuellement du quartier



Le projet

LE PROJET - NOMBRE D'UNITÉS



Bloc E: 32 unités
Bloc D: 73 unités
Bloc C: 66 unités
Villas: 9 unités

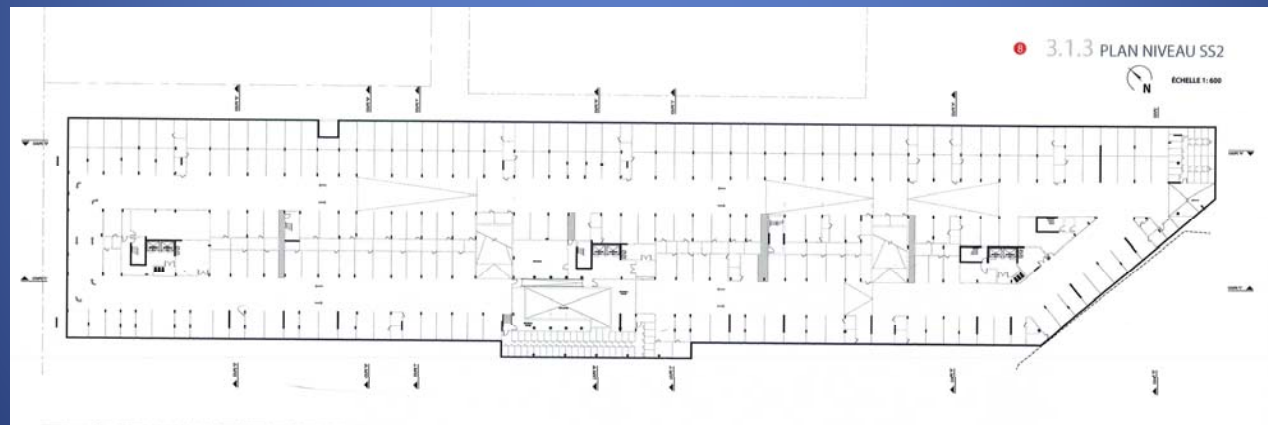
Total: 180 unités

LE PROJET - PROFIL DES OCCUPANTS

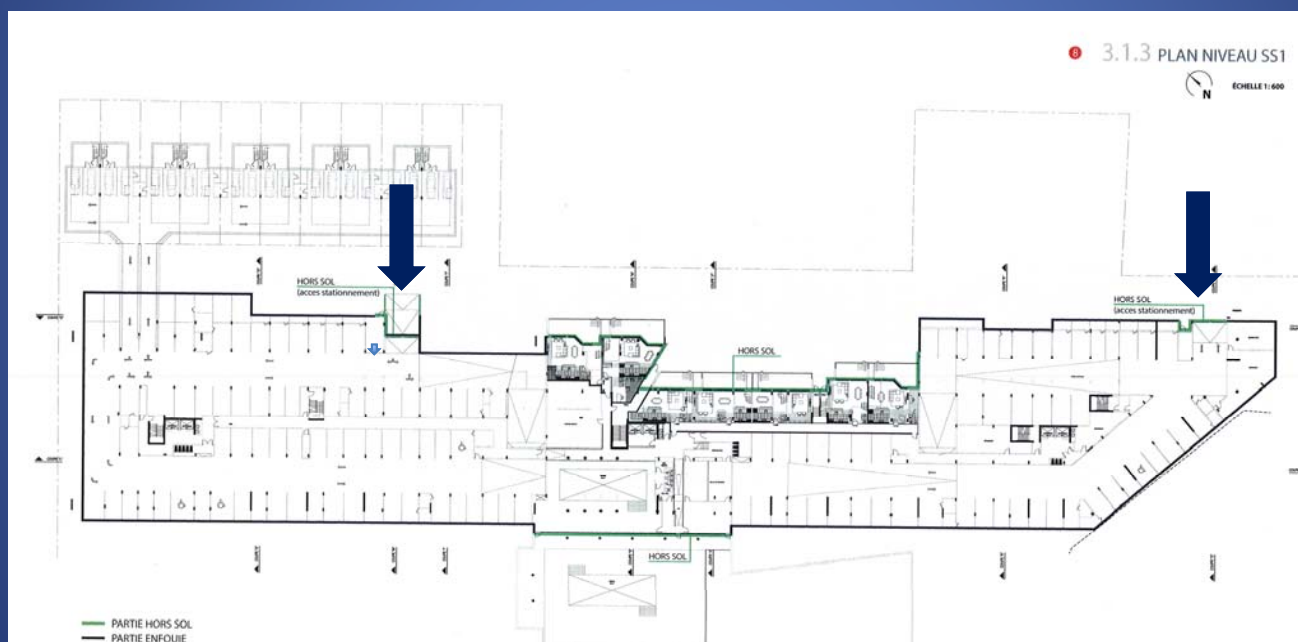
- **Personnes de moins de 40 ans : 5 %**
- **Personnes de 40 à 55 ans : 45 %**
 - **Travailleurs actifs - Emplois de haut niveau qui supposent une grande souplesse des horaires**
- **Personnes de plus de 55 ans : 50 %**
 - **Retraités non contraints à des horaires conventionnels**
 - **Plusieurs sont absents une partie de l'année car ils voyagent ou disposent une résidence secondaire**

LE PROJET - STATIONNEMENT

- 360 cases de stationnement réparties sur deux (2) niveaux (incluant 64 cases en tandem)



LE PROJET - STATIONNEMENT



4

Nombre de déplacements

NOMBRE DE DÉPLACEMENTS ADDITIONNELS

Nombre de déplacements motorisés					
Pointe AM		Pointe PM		Jour de semaine	
Entrant	Sortant	Entrant	Sortant	Entrant	Sortant
10	36	36	21	264	264



Affectation des déplacements

AFFECTATION DES DÉPLACEMENTS

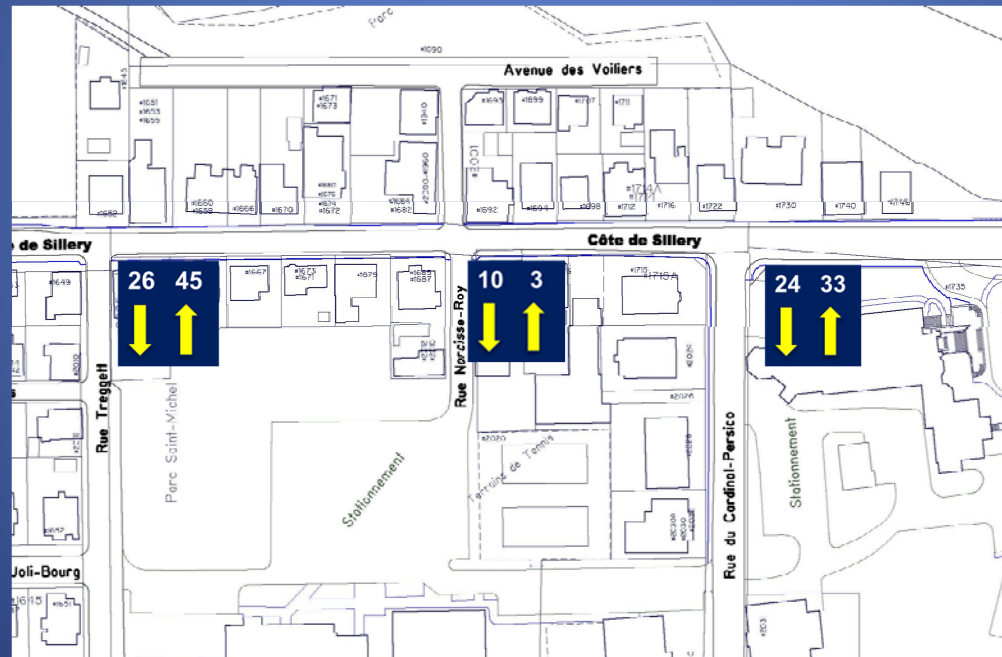
Principes d'affectation – Sans modification aux règles de circulation

- Immeuble occupé par les nouveaux résidents
- Localisation des accès au parc de stationnement
- Aménagement intérieur du parc de stationnement
- 40 % des résidents du projet vont entrer et sortir du quartier par la rue Cardinal-Persico
- 60 % des résidents du projet vont entrer et sortir du quartier par la rue Treggett

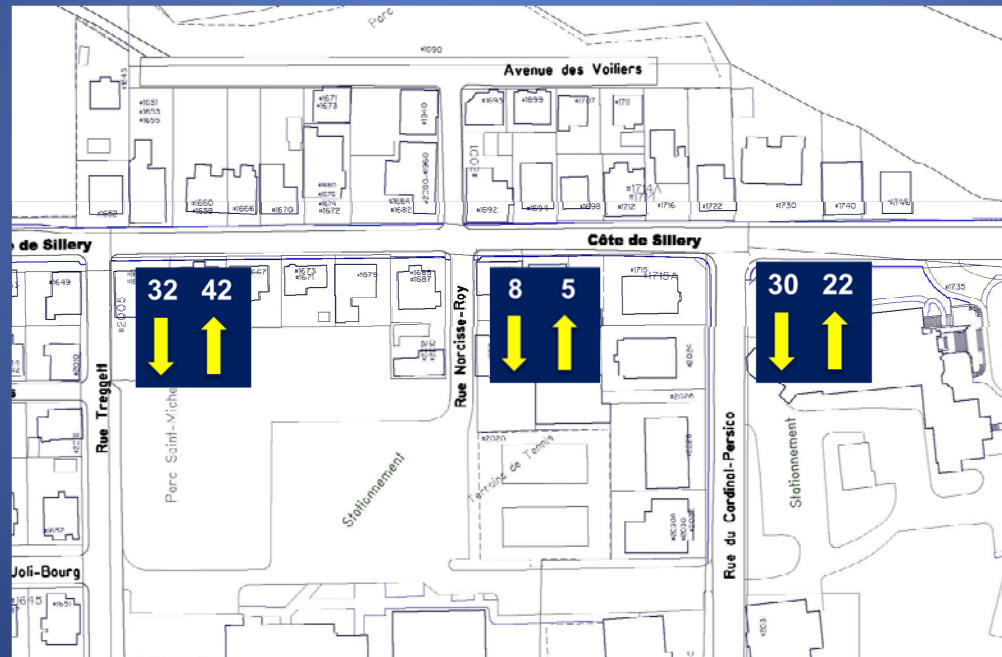
DÉBITS DE CIRCULATION PROJETÉS

HEURE DE POINTE DU MATIN (7 H 30 À 8 H 30)

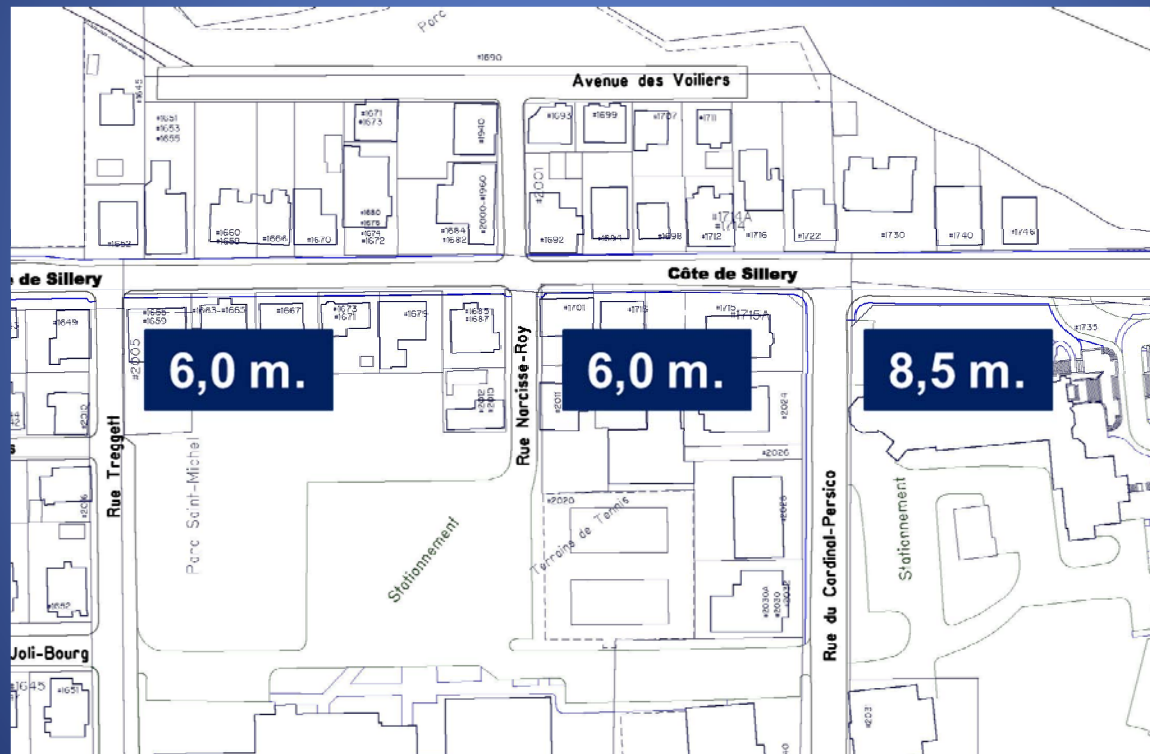
SANS MODIFICATION DES RÈGLES DE CIRCULATION



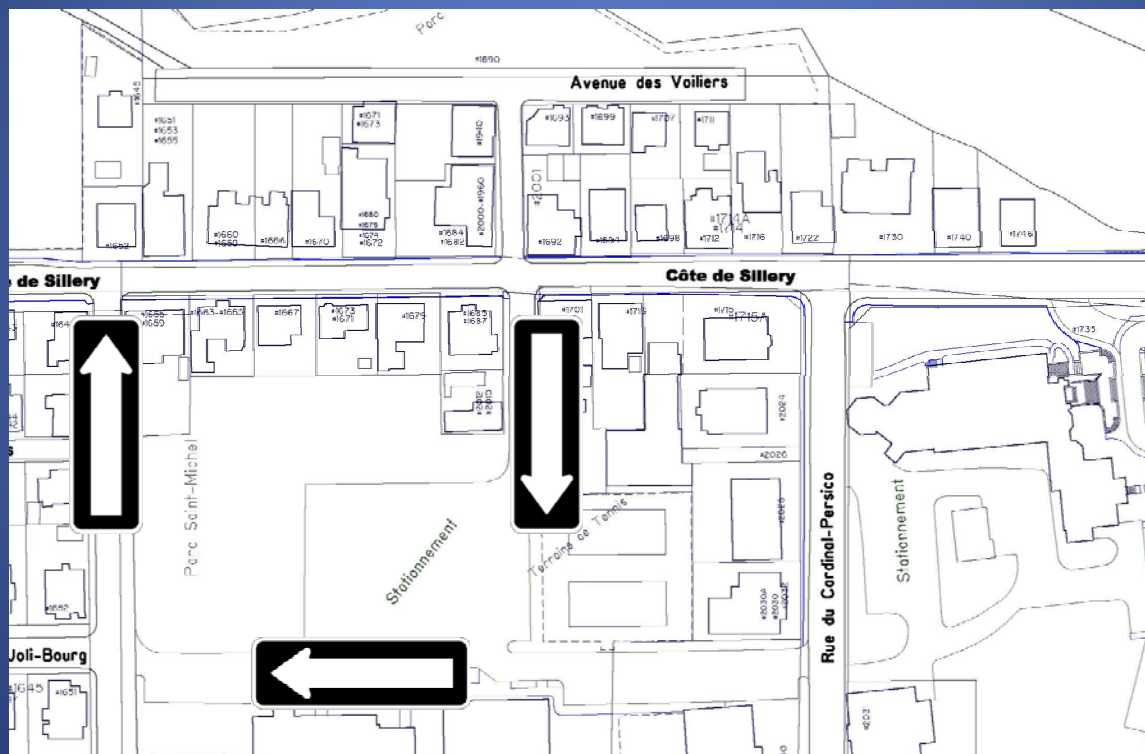
DÉBITS DE CIRCULATION PROJÉTÉS HEURE DE POINTE DE L'APRÈS-MIDI (16 H À 17 H) SANS MODIFICATION DES RÈGLES DE CIRCULATION



LARGEUR DES RUES



MODIFICATIONS AUX RÈGLES DE CIRCULATION



AFFECTATION DES DÉPLACEMENTS

Principes d'affectation – Avec modifications aux règles de circulation

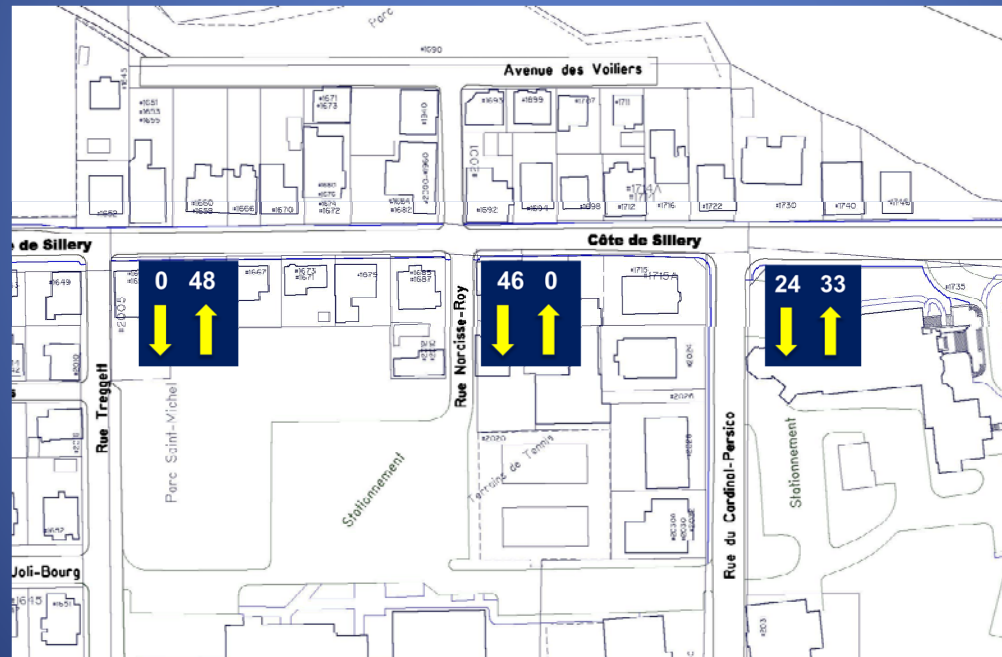
- Immeuble occupé par les nouveaux résidents
- Localisation des accès au parc de stationnement
- Aménagement intérieur du parc de stationnement
- 40 % des résidents du projet vont entrer et sortir du quartier par la rue Cardinal-Persico

AFFECTATION DES DÉPLACEMENTS

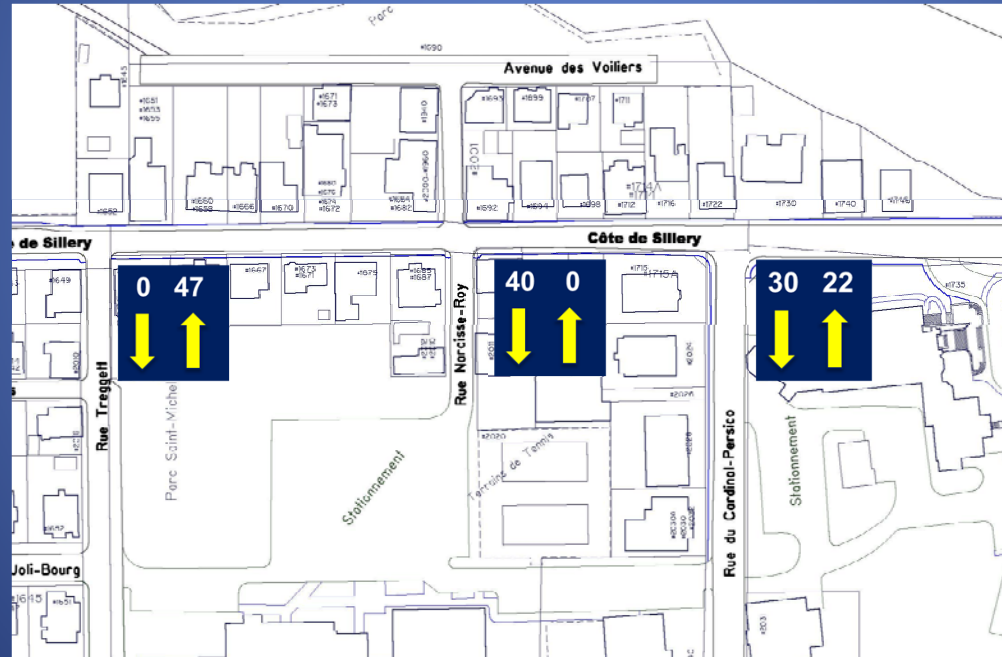
Principes d'affectation – Avec modifications aux règles de circulation

- 60 % des résidents du projet vont entrer dans le quartier par la rue Narcisse-Roy
- 60 % des résidents du projet vont sortir du quartier par la rue Treggett

DÉBITS DE CIRCULATION PROJETÉS HEURE DE POINTE DU MATIN (7 H 30 À 8 H 30) AVEC MODIFICATION DES RÈGLES DE CIRCULATION



DÉBITS DE CIRCULATION PROJÉTÉS HEURE DE POINTE DE L'APRÈS-MIDI (16 H À 17 H) AVEC MODIFICATIONS DES RÈGLES DE CIRCULATION



VARIATION DES DÉBITS DE CIRCULATION PROJÉTÉS

	Débits actuels		Débits projetés			
	AM	PM	Sans modification		Avec modifications	
			AM	PM	AM	PM
Cardinal-Persico	39	30	57	52	57	52
Narcisse-Roy	13	13	13	13	36	40
Treggett	43	39	71	74	48	47



Performance et impacts

PERFORMANCE ET IMPACTS

Pointe du matin (7 h 30 à 8 h 30)

- 95 véhicules entrent et sortent actuellement du quartier
- Le projet génère 46 déplacements motorisés additionnels

Pointe de l'après-midi (16 h à 17 h)

- 83 véhicules entrent et sortent actuellement du quartier
- Le projet génère 57 déplacements motorisés additionnels

PERFORMANCE ET IMPACTS

- **Les débits de circulation projetés sur la rue Treggett augmentent de façon importante sans une modification aux règles de circulation**
- **La largeur des rues Treggett et Narcisse-Roy est insuffisante pour permettre la circulation dans les deux (2) directions**
- **La mise en place d'un sens unique sur les rues Treggett et Narcisse-Roy permet de mieux répartir les débits de circulation, d'assurer un fonctionnement plus efficace et sécuritaire et de faciliter le réaménagement de ces rues**

